

Lundi 21 janvier 2019 17h30 – Espace Prosper Mérimée –

Loïc Lepreux, proposait ce soir, sous l'égide de Mémoire et Patrimoine Moissagais, une conférence sur « **MOISSAC au XVIII^e siècle** ». Paul Miloche, notre président, absent (des obligations de dernière minute le retenaient hors de Moissac), a demandé à Danielle Bordes, responsable du cycle des conférences, d'accueillir et le public très nombreux ce 21 Janvier 2019 et Loïc Lepreux.

Loïc Lepreux est animateur de l'architecture et du patrimoine de Moissac depuis 2012, il est de ce fait responsable du label Ville d'art et d'histoire. Son cursus universitaire est bien rempli : licence d'histoire à l'université Michel de Montaigne à Bordeaux – Master valorisation du patrimoine – spécialiste patenté de l'urbanisme au 19^e siècle mais ses expériences professionnelles l'ont conduit vers le Moyen-Age et Moissac, avec son abbaye, représente dit-il, l'un des fleurons les plus emblématiques de cette période.

D'emblée, une gravure très ancienne datant du moyen-Age est projetée à l'écran, elle représente l'emplacement de Moissac : on repère le Tarn – l'église St Martin...quant à la ville ? autour de St Martin ?, autour de l'abbaye ? Une autre gravure plus tardive et très célèbre, de 1574, le « Pourtraict de Moissac » montre déjà l'ébauche d'un port peu construit, des remparts qui ceinturent la ville...

Quels seront les changements au 18^e siècle ?

Moissac est une ville importante qui dépend du diocèse de Cahors. A la fin du 17^e siècle, on dénombre 10 000 habitants dont 7 000 intra muros. Pour mémoire, à cette époque Montauban dénombre 16 000 habitants – 43 000 à Toulouse – 45 000 à Bordeaux. Mais en 1725 par suite des disettes, des mauvaises récoltes, des hivers rigoureux, on ne compte plus à Moissac que 8200 habitants. Il faut également signaler que le commerce toulousain est réorienté vers la Méditerranée et cela, grâce à la construction du Canal du Midi.

Au 18^e siècle, Moissac se repeuple un peu. Sans doute est-ce dû à une forte baisse de la mortalité infantile et au flux migratoire des gens qui arrivent pour le commerce. Une gravure du 18^e siècle est projetée et Loïc Lepreux constate qu'au 18^e siècle Moissac n'a plus le rôle majeur qu'elle connaissait auparavant.

Pouvoir religieux : les abbés sont des abbés commandataires, c'est à dire qu'ils reçoivent des prébendes mais ne sont plus tenus à résidence. **13 chanoines et 17 bénéficiaires se partagent avec l'abbé les revenus de l'abbaye.** Cette situation est la conséquence de la Sécularisation avec l'abandon de la loi bénédictine. A cette époque, la bibliothèque a été vendue à Colbert pour quelques habits liturgiques !!!! petite consolation : c'est peut-être grâce à cela que ces documents se retrouvent conservés aujourd'hui à la BNF...

Le **Pouvoir Législatif** est érigé en un système de **Consulat** et cela depuis le 13^e siècle. C'est un conseil politique de 36 membres qui fonctionne à **Moissac avec 4 consuls** : le 1^{er} Consul (on peut comparer avec la fonction de maire de nos jours) est issu de la noblesse ou de la bourgeoisie. Le 2^{ème} Consul est issu de la communauté des marchands – Le 3^{ème} Consul est un notaire – Le 4^{ème} Consul est un artisan ou un maître chirurgien.

Les agents consulaires :

Des portiers sont logés dans les habitats situés aux 5 portes des remparts.

Un carillonneur est chargé de sonner les cloches par temps d'orages et de grêle.

Il y avait deux horloges : L'une sur l'abbaye, l'autre, achetée par les consuls, a été posée au couvent des Récollets.

Les revenus sont constitués par le produit des terres – par les taxes – par les péages (passages des personnes et transit des marchandises) – il faut rembourser la dette...

A partir de 1672 jusqu'au 18^e siècle, le pouvoir royal modifie la loi consulaire :

1/ le gouverneur de Guyenne à Bordeaux nomme lui-même les Consuls.

2/ L'intendant à Montauban représente le roi et nomme les Consuls par ordonnance.

3/ Les dépenses de la ville sont plafonnées.

Le Droit, la Justice sont exercés par les Consuls et quelques exemples caractéristiques sont rapportés dans les archives :

1/ Un boucher tue sa femme – le Consul le condamne à la prison où il est gardé par un seul geôlier. Le boucher fait appel devant le parlement de Toulouse : pour comparaître il faut l'emmener à Toulouse mais personne ne veut le transporter... il finit par s'échapper !!!

2/ L'histoire de la malade mentale qu'on enferme chez elle car ne relève pas de la prison...

3/ Le seigneur de Ste Livrade attaque l'apothicaire de Moissac et l'enferme dans une fosse...Le Consul finit par le faire libérer...et l'apothicaire tue le seigneur de Ste Livrade pour se venger !!!
Loïc Lepreux projette alors une très belle image de la Charte de justice du 13^e siècle (1221).

Bâtiments au 18^e siècle : peu de bâtiments remarquables à part le Collège des Doctrinaires – la Mairie – l'Hôpital actuel bâti en 1778.

Etat sanitaire de la ville : C'est une ville sale – les remparts sont mal entretenus – les fossés sont des dépotoirs et polluent la nappe phréatique. Dès 1701 on cherche des solutions pour y remédier et ce n'est qu'en 1772 qu'est promulguée la 1^{ère} ordonnance et en 1784 la 2^{ème} ordonnance...mais les Consuls manquent de moyens pour les faire appliquer. Par exemple pour remédier au « vagabondage » des cochons, Jean Rouquette est chargé de courir après et de les regrouper au château royal...

En 1751 un fait divers illustre bien la situation : Catherine Audat, négociante se retrouve aspergée d'eau sale jetée par la fenêtre par madame Lasabathié...qui renouvelle l'incident...jusqu'à ce qu'une ordonnance demande à la dite dame Lasabathié de se débarrasser et de nettoyer ses ordures d'une façon décente...

Les bouchers posent également un problème et l'idée d'un abattoir commence à surgir.

Eclairage de la ville : il n'y a pas d'éclairage au 18^e siècle. Cet éclairage des rues n'apparaîtra qu'au 19^e siècle.

Les auberges et les cabarets sont des lieux de vie : on y boit – on y joue aux cartes, aux jeux d'argent et de hasard bien que cela soit interdit après 21h.

Maisons et bâtiments : Au 18^e siècle, l'Hôtel de Ville est au même emplacement et ce, depuis le Moyen Age. Plusieurs styles de maisons mais les maison-masures et les maisons modestes n'ont pas de toilettes.

La maison-masure avec des pans de bois et du torchis. Pas de cheminée, d'où les risques d'incendies car cela n'empêchait pas de faire du feu pour la cuisine et pour se chauffer. En 1772 on dénombre 31 maisons sans cheminée.

La maison modeste qui comprend 2 pièces – une table avec des tabourets – des ustensiles de cuisine – des coffres pour ranger les affaires. Il est à noter que des chaises vont remplacer peu à peu les tabourets et les armoires remplaceront les coffres.

La maison bourgeoise comprend un chais – une écurie – un pigeonnier – des tapis et tapisseries – quelques bijoux et peut avoir plusieurs étages.

Le jardin d'agrément n'existe pas à cette époque : emplacement pour une basse-cour ou l'élevage de cochons.

On reconstruit beaucoup au 18^e siècle... la Mairie entre autres. Au 29 rue Malaveille, la reconstruction coûtera 6000 livres alors qu'on peut acheter une maison-modeste pour 730 livres. Projections des photographies des maisons de cette époque qui subsistent encore à Moissac : une maison rue Dérúa et une maison rue de la république avec de très belles poutres travaillées et sculptées.

Economie de la ville : Au 18^e siècle, la ville est importante mais les bourgeois ne participent pas à sa richesse : ils possèdent quelques terres mais n'investissent pas dans le grand commerce. Le dynamisme économique repose sur les *Céréales* : le blé et le Maïs qu'on nomme « gros millet » - sur *l'élevage* : moutons et basse-cour et cochons – sur *l'élevage des vers à soie* avec les plantations de mûriers.- les *Vignes* sur les coteaux.

Les Consuls fixent les salaires des ouvriers qui travaillent dans les vignes afin de protéger les producteurs de vin. Les vins de Gaillac ou d'ailleurs sont interdits ceci, afin de faciliter la vente des vins de Moissac... car à l'époque il n'y a pas de chasselas ! Ces interdits, ces lois débouchent sur des contrats et on ne s'étonnera pas du nombre important de notaires à Moissac : une vingtaine alors qu'à Pamiers en Ariège, ville de 4500 habitants, il n'y a que 5 notaires.

- *Importance des fleuves et rivières* : voies de communications privilégiées, Moissac est au confluent du Tarn et de la Garonne et a donc de grandes possibilités pour le transport des marchandises sur différents types de bateaux à fond plat. Certaines Gabarres auront jusqu'à 24 m de long avec 18 hommes d'équipage et contiendront jusqu'à 30 tonneaux.
- *Relations avec Bordeaux pour le commerce* : Import de sardines et de sel / Export... de vins (parfois même du vin de Gaillac) – du blé – du bois.
- *Le Maïs apparaît au 17^e siècle* : le blé est une céréale lucrative... En conséquence à Moissac, on mange le Maïs mais on vend le blé !
- *Importance des Moulins avec le commerce des farines* : Les blés du Quercy, les blés albigeois viennent jusqu'aux moulins où ils sont stockés.

Le grand Moulin de Moissac avec le marquis de Beaucaire (le roi l'appelait « mon bon meunier ») possédait 20 meules.

Le moulin du Bidounet... 10 meules.

Le moulin de Ste Livrade... 16 meules.

La meilleure farine vient de Moissac car elle n'est pas trafiquée et il y a pas de fraude (mélange avec d'autres espèce de farines)... ce qui explique son prix : 20% plus cher que les farines de Nérac.

A réception les grains sont broyés, puis on les fait « suer » car les grains doivent être secs, ensuite ils sont tamisés et mis dans des barils puis ils sont expédiés sur Bordeaux. Les barils doivent être hermétiques car les farines sont acheminées par mer sur Haïti et les Antilles. En effet 13 ports ont le droit de commercer avec ces îles lointaines et Bordeaux en fait partie.

- *Grand essor du commerce* car beaucoup de métiers gravitent autour des activités moissagaises. On compte une quarantaine de tonneliers – on compte des cordiers etc. Pour juger de l'essor du commerce au 18^e on peut évaluer l'exportation des barils depuis Bordeaux vers les Antilles :

Début du 18^e.....7000 barils
90 ans plus tard.....**209 000** barils.

L'exemple de la famille Gouge est révélateur du dynamisme de cette époque : Ils s'installent à Bordeaux....l'un part à St Domingue – un autre reste sur Bordeaux – le troisième reste sur Moissac.

Ces grands négociants sont très riches à Moissac et en 2 générations ils sont arrivés à égaler la fortune des marchands drapiers de Toulouse.

Cette richesse a pour conséquence la construction de grands hôtels particuliers, la plupart avec vue sur le Tarn. La projection de ces bâtiments avec les vues splendides des intérieurs nous fait découvrir en effet qu'il y a eu au 18^e siècle un essor économique considérable.

Les projections de quelques hôtels particuliers nous permettent d'admirer :

- La maison de M. Vignes avec son balcon rajouté au 19^e siècle – son escalier monumental avec fer forgé.
- La maison de M. Cabanès avec ses intérieurs bien conservés – ses stucs remarquables avec gerbes de blés dans un baril et faucille – la grille du 18^e du jardin arrière.
- La maison de M. Gouge et son escalier monumental avec rampe en fer forgé...
- L'hôtel de La Volvène avec vue arrière et son très bel escalier.

Moissac se développe démographiquement – on passe de 8000 à 11 000 habitants – et cela grâce au négoce qui est en constante progression.

La révolution met hélas ! un terme à cette expansion car le monopole avec les Antilles est supprimé. Par ailleurs la guerre avec les anglais qui ont toujours eu la maîtrise des mers ne permet plus la libre circulation d'antan.

Loïc termine ainsi sa conférence mais c'était sans compter les questions posées çà et là par le public. Loïc Lepreux a tenu à citer les ouvrages et leurs auteurs qui lui ont permis d'écrire cette passionnante conférence. On retiendra le mémoire de maîtrise (1990) de Estelle Onézime et surtout la thèse de Henri Ricalens : « Moissac sous l'ancien régime ». Monsieur Ricalens, décédé il y a quelques années, est bien connu des moissagais puisqu'il a exercé les fonctions de documentaliste et ensuite de professeur d'économie au lycée de Moissac. Un autre ouvrage plus accessible de H. Ricalens « Moissac du début du règne de Louis XIII à la fin de l'ancien régime » aux Presses de l'Institut d'études politiques de Toulouse.

Loïc Lepreux a été très applaudi et le public a su lui montrer son enthousiasme...Grand merci et bravo à lui qui nous a fait découvrir un tableau complet, clair, détaillé avec des anecdotes significatives de ce Moissac au XVIII^e siècle.

Danielle Bordes.